

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 21 MARS 2026**

Publiée sur le site Internet de la Ville le : 27 mars 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. René SIMILLION

**Secrétaire de séance :** M. Alexis CREUSEVEAU

**Membres présents :** 43

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Sandrine CLAUDIN, M. Alexis CREUSEVEAU, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Laetitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, M. Eric AHIALEY, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, M. Gabriel SAINT-LOUIS, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

**Délibération n°20260321DEL1**

**ELECTION DU MAIRE**

**Election du Maire-mandat 2026-2032**

**RAPPORTEUR : M. RENÉ SIMILLION**

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, au troisième tour, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Conformément à l'article L. 2122-8 du CGCT, la séance au cours de laquelle le Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Envoyé en préfecture le 21/03/2026  
Reçu en préfecture le 21/03/2026  
Publié le 23/03/2026  
ID : 069-216900290-20260321-20260321DEL1-DE

Le Maire et les Adjoints sont élus pour la même durée que le Conseil Municipal (article L. 2122-10 du CGCT) et la proclamation des résultats du scrutin est rendue publique, par voie d'affiche, dans les vingt-quatre heures (article L. 2122-12 du CGCT).

- Candidats déclarés aux fonctions de maire :

- M. Jérémie BREAUD
- Mme Hélène QUINQUETON

- Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (nombre d'enveloppes déposées dans l'urne) : **43**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article L. 66 du code électoral) : **1**

Nombre de suffrages déclarés blancs (article L. 65 du code électoral) : **4**

Nombre de suffrages exprimés : **38**

Majorité absolue : **22**

M. Jérémie BREAUD a obtenu **35** voix

Mme Hélène QUINQUETON a obtenu **3** voix

M. Jérémie BREAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est élu Maire de Bron et est immédiatement installé dans ses fonctions.

**Le Doyen, président de la séance,**

**René SIMILLION**

